

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les femmes et la pauvreté : histoires de familles, histoires d'emplois ? Women and poverty: family history, employment history? Las mujeres y la pobreza: ¿historia de familias o historia de empleos?

Chantal Beaudoin, Pierre J. Hamel et Céline Le Bourdais

Numéro 18 (58), automne 1987

Famille/familles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034276ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034276ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaudoin, C., Hamel, P. J. & Le Bourdais, C. (1987). Les femmes et la pauvreté : histoires de familles, histoires d'emplois ? *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (18), 161–171.
<https://doi.org/10.7202/1034276ar>

Résumé de l'article

La situation socio-économique des femmes s'explique, d'une part, par leur présence plus ou moins soutenue sur le marché de l'emploi et, d'autre part, par leur histoire de famille, c'est-à-dire par les types de ménages auxquels elles appartiennent au cours de leur vie. Union libre, présence d'enfants, mariage, autant d'éléments qui déterminent largement le niveau de vie des femmes et, partant, leurs risques de vivre sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, les interruptions de carrière des femmes semblent pénalisantes, quoique de façon variable selon les différentes histoires de familles.

Les femmes et la pauvreté : histoires de familles, histoires d'emplois ? ¹

**C. Beaudoin
P. J. Hamel
C. Le Bourdais**

Suite aux nombreux changements qui ont touché les phénomènes démographiques au cours des vingt dernières années, on assiste à une transformation profonde de la structure des ménages ou des familles auxquels les individus appartiennent successivement à travers les diverses étapes de leur vie. Non seulement la distribution des types de ménages connaît-elle un processus de diversification important, au point où l'on ne peut plus guère, aujourd'hui, parler de modèle dominant de la famille, mais, de plus, on observe une mobilité « familiale » accrue des individus, c'est-à-dire le « passage plus fréquent et plus rapide (des personnes) d'un

ménage à l'autre » (Roussel, 1987 : 436).

Ces modifications du tissu démographique ne sont pas sans effet sur le vécu des individus. Elles seraient, selon plusieurs études (CNBS, 1985 ; Le Bourdais et Rose, 1986) un des principaux facteurs à la base de l'appauvrissement connu par les femmes depuis le début des années soixante-dix : après une rupture d'union, celles-ci verraient leur niveau de vie s'abaisser de façon drastique alors qu'inversement celui des hommes progresserait de manière importante (Weitzman, 1981, cité par St-Jean, 1987).

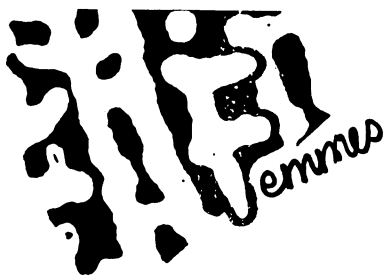
La présence accrue des femmes sur le marché du travail a souvent

été évoquée comme une voie possible hors de la pauvreté. Nombre d'auteurs croient qu'avec la montée de la participation des femmes au marché du travail — à laquelle est supposée correspondre une continuité de l'activité professionnelle — la situation socio-économique de celles-ci devrait s'améliorer (Robinson, 1987). Or, à cet égard, les recherches récentes soulignent la nature précaire des emplois occupés par les femmes et le faible niveau de rémunération qui les accompagne encore.

Qu'en est-il au juste de l'importance des facteurs « famille » ou « emploi » sur les conditions de vie que connaissent les Québécoises

162

d'aujourd'hui ? C'est à cette question que tente de répondre cet article en utilisant des données d'enquête récentes. Mais avant de nous atteler à cette tâche, jetons d'abord un bref regard sur les transformations familiales et sur celles du marché de l'emploi qui ont marqué le contexte québécois et qui risquent d'avoir un impact sur les conditions de vie des femmes d'aujourd'hui.



La toile de fond

Les comportements matrimoniaux et reproductifs des individus ont, au Québec tout comme dans les autres pays industrialisés occidentaux, connu des variations importantes au cours des vingt dernières années. Depuis le début des années soixante-dix, on assiste, du côté des unions, à une baisse de la nuptialité ainsi qu'à un report de l'âge au mariage (Duchesne, 1987). Cette évolution ne traduirait pas, selon Burch et Madan, un rejet de la vie de couple chez les jeunes générations mais refléterait plutôt la progression marquée des unions libres : « les jeunes tarderaient à se

marier, mais pas à quitter le foyer familial pour vivre avec un partenaire » (Burch et Madan, 1986 : 24).

Si la nuptialité a baissé, le nombre de divorces a de son côté enregistré, surtout à partir du début des années soixante-dix, une montée rapide et régulière ; ce n'est que très récemment, soit autour de 1982-1983, que cette progression aurait stoppé ou se serait inversée². Selon diverses études (McKie, Prentice et Reed, 1983 ; Burch et Madan, 1986), il n'apparaît pas exagéré de penser que 40 % des mariages contractés récemment pourraient se solder par un divorce.

Les unions consensuelles présentent, quant à elles, un caractère encore plus instable que les unions légales ; leur durée de vie apparaît nettement plus courte que celle des secondes : moins de 20 % des unions libres survivent en tant que telles au-delà de dix ans, ou bien on s'est marié, ou bien on s'est séparé (Burch et Madan, 1986). De ces unions libres, environ la moitié conduiraient à un mariage. Fait intéressant à noter, toutefois, les unions légales précédées de « mariages à l'essai » n'auraient pas une durée de vie supérieure à celle des mariages contractés comme première union.

La nuptialité n'est pas le seul phénomène qui a enregistré des changements majeurs et, de fait, la chute drastique qu'a connue la fécondité depuis le milieu des années soixante a beaucoup plus retenu l'attention des chercheurs et des politiciens³. Si elle se poursuivait encore longtemps, elle aurait des conséquences (vieillesse, accroissement naturel négatif) dont les effets à moyen terme sont difficilement prévisibles et font présentement l'objet de débats et de controverses. Contrairement à la baisse globale de la fécondité, les naissances hors mariage ont, quant à elles, progressé rapidement : la proportion des naissances « illégitimes » (c'est-à-dire hors mariage), qu'hier

encore on considérait comme marginales, aurait presque triplé en vingt ans au Canada passant de 4,5 %, en 1961, à 15,3 %, en 1982 (Dumas et Boyer, 1984 : 312).

Ces changements dans les comportements matrimoniaux et reproductifs des individus se reflètent concrètement au niveau de la structure des ménages. Comme « à un moment donné, la distribution de l'ensemble des ménages n'est rien d'autre que la photographie instantanée de l'enchevêtrement des biographies » (Roussel, 1987 : 435), il n'est pas étonnant de découvrir que la composition des ménages québécois s'est grandement modifiée. Ainsi, le modèle autrefois « dominant » de la famille nucléaire — couple marié avec enfants — ne représenterait plus aujourd'hui qu'une fraction toujours plus faible de l'ensemble des ménages à un moment donné d'observation. À l'inverse, les ménages d'une personne, les ménages comprenant une femme sans conjoint avec enfants, et les ménages formés de couples en union libre auraient vu leur importance croître de façon marquée. On pourrait alors parler, à la suite de Roussel, d'un mouvement de *diversification* des ménages, d'un *émiettement* du tissu démographique — les ménages d'une et de deux personnes étant à la hausse — et d'une *féminisation* croissante des personnes à la tête de ces ménages (Roussel, 1987 : 436).

Comme le laisse supposer le caractère de plus en plus fragile des unions, il y a tout lieu de croire que la mobilité « familiale » des individus s'accroît. Les individus, au cours de leur vie, ne connaîtraient donc plus majoritairement une séquence continue d'étapes, telle celle représentée par le concept traditionnel de « cycle de vie », à laquelle était censée correspondre une progression économique linéaire jusqu'aux âges avancés⁴ ; ils connaîtraient, au contraire, pour des durées indétermi-

nées, une pluralité de situations correspondant à des milieux et des conditions de vie variés.

Le caractère instable des unions implique-t-il qu'un nombre croissant d'individus — des femmes et des enfants surtout — connaîtront des phases plus ou moins longues de pauvreté ? Seules des données longitudinales, qui suivent les individus à mesure que les ménages auxquels ils appartiennent se font et se défont, permettraient de répondre de façon détaillée et avec certitude à cette question. De telles données nous font malheureusement défaut. Les résultats d'une étude longitudinale de type « panel »⁵ menée aux États-Unis vont toutefois dans cette direction. Ils révèlent, d'une part, que les femmes (et les enfants) sont, à la suite d'une rupture d'union, beaucoup plus vulnérables que les hommes puisque leur situation économique est plus étroitement liée à leur situation familiale, à l'existence d'un lien matrimonial (Duncan, 1984 ; voir aussi St-Jean, 1987) ; ils soulignent, d'autre part, le caractère transitoire des phases de pauvreté vécues par les individus, mais montrent que la voie hors de la pauvreté demeure toujours, au début des années quatre-vingt, pour la majorité des femmes, l'entrée dans une union (Duncan, 1984).

En effet, en dépit de leur présence accrue sur le marché du travail, maintes fois évoquée comme la seule alternative possible à la pauvreté et à la dépendance économique qu'elles vivent, les femmes continuent de se retrouver cantonnées dans des emplois précaires et mal payés qui ne leur permettent guère d'atteindre, elles et leurs dépendants, un niveau de vie décent (Gauthier, 1985). Leur faible niveau de rémunération, comparativement à celui des hommes, tiendrait essentiellement à leur plus faible expérience à temps plein sur le marché du travail (Duncan, 1984). Compte tenu du fait que les emplois qui ont été massivement ouverts aux

femmes au cours des dernières années sont des emplois à temps partiel (Armstrong et Armstrong, 1984), et compte tenu du fait que les femmes connaissent encore majoritairement des interruptions de travail liées à des raisons d'ordre familial — quoiqu'elles semblent être à la baisse chez les plus jeunes générations (Robinson, 1987) —, on peut douter que la situation économique de ces dernières aille, à ce stade, s'améliorant.

Qu'en est-il alors des facteurs qui sont responsables de l'appauvrissement vécu par les femmes au cours des années soixante-dix, et de l'appauvrissement relatif qu'elles semblent de nouveau connaître depuis que la crise économique des années quatre-vingt, qui avait davantage affecté les hommes et les jeunes (CNBS, 1986a), s'est en partie⁶ résorbée ? Quel facteur semble le plus déterminant : l'existence d'un lien matrimonial légal dans la vie des femmes ou la présence d'un conjoint, peu importe le type d'union, au moment de l'enquête ? La présence des femmes sur le marché du travail au moment de l'enquête ou une présence continue en emploi, c'est-à-dire présentant tout au plus des arrêts courts ? Ou encore une interaction entre ces deux types de facteurs ?

Il s'avère difficile de répondre à ces questions en l'absence de données longitudinales relatant l'enchevêtrement des événements et situations vécus par les femmes. La majorité des études antérieures se sont appuyées sur des données transversales — essentiellement des données de recensement — et ne permettent donc pas de démêler les effets de la situation du moment des effets antérieurs liés aux trajectoires des femmes. C'est ce que nous tenterons d'explorer de façon partielle dans les sections suivantes. En particulier, la première partie s'attachera à analyser les conditions de vie des femmes, compte tenu du type de ménage auquel

elles appartiennent et compte tenu de leur histoire matrimoniale passée. La deuxième partie ajoutera à cette analyse la prise en compte de l'histoire professionnelle des femmes.

Histoires de familles

Les données sur lesquelles s'appuie notre analyse ont été recueillies par entretiens téléphoniques lors d'un sondage omnibus mené en avril 1986 par le Centre de sondage de l'Université de Montréal⁷. L'échantillon original comprenait 2 013 répondants⁸. N'ont été retenus aux fins de cette analyse que les cas où la personne répondante est une femme, puisqu'on ne dispose d'informations rétrospectives que sur les individus répondants. L'échantillon sur lequel porte l'analyse qui suit comprend 1 037 femmes adultes (c'est-à-dire âgées de 18 ans ou plus).

Le recours à un sondage omnibus pour la cueillette de données offre certains avantages, dont celui d'obtenir rapidement et à relativement peu de frais des données québécoises récentes sur la situation familiale et professionnelle des individus ; il comporte cependant certaines limites importantes qui sont inhérentes au mode de collecte utilisé. Premièrement, devant être court, l'entretien par sondage ne permet pas de recueillir l'histoire matrimoniale et professionnelle complète des individus ; dans ce cas-ci, on connaît leur situation au moment du sondage ainsi que certaines données quant à leur histoire passée (unions antérieures, emplois précédents, dates d'interruption d'emplois). Deuxièmement, et plus importante encore est cette autre limite liée au mode de sélection des répondantes et aux types de questions posées, dans certains cas on ne peut déterminer avec certitude la structure des ménages auxquels appartiennent les répondantes⁹ ; dans ces cas, la structure du ménage a été estimée en fonction

164

des caractéristiques (nombre et âge) des personnes recensées à la page couverture¹⁰ et ailleurs dans le questionnaire (pour plus de détails, voir Hamel et al., 1987). Les quatre dernières catégories de ménages présentées au tableau 1 appartiennent à ce groupe de ménages dont la structure est estimée ; pouvant donner lieu à des erreurs d'interprétation, elles ne seront pas traitées de façon détaillée dans les analyses subséquentes.

Comme on peut le voir au tableau 1, un peu plus de 20 % des répondantes interrogées appartiennent à un ménage dont la structure est estimée. Près de la moitié d'entre elles (11 %) semblent être des « enfants » adultes vivant avec leur(s) parent(s)¹¹. Quarante autres répondantes (4 %) ont été classées comme appartenant à un ménage de « colocataires », c'est-à-dire vivant avec des adultes autres qu'un conjoint et qui sont sensiblement de la même génération¹². Enfin, les deux autres catégories estimées comprennent les répondantes qui font partie d'une « famille élargie », définie ici comme tout ménage comptant au moins une personne extérieure au noyau répondante/conjoint/enfant(s)¹³ ; parmi elles, 51 répondantes (5 %) rapportent vivre en couple et 25 (2 %) se déclarent sans conjoint.

Nous disposons, pour les autres répondantes (808 cas), d'informations complètes quant à la structure du ménage auquel elles appartiennent.

Nous avons, à partir des données existantes, tenté d'élaborer une typologie des ménages qui tienne compte de l'existence ou non d'un lien matrimonial, de la présence d'enfants, du type d'union (légal ou libre), et de l'histoire matrimoniale antérieure. Ce découpage fait apparaître de grandes catégories : des femmes vivant en couple ayant ou non des enfants (près de six femmes sur dix), des femmes sans conjoint vivant avec ou sans enfant (18 % des répondantes), des femmes seules n'ayant jamais connu d'union (3 % de l'échantillon) ou d'autres qui en sont à leur première ou leur deuxième union (voir le tableau 1).

Nous servons de cette typologie, qui nous permet de prendre en compte la situation matrimoniale actuelle des femmes mais aussi d'ouvrir l'analyse sur le passé, nous tenterons de voir si les conditions économiques des femmes varient d'un groupe à l'autre et, si oui, par rapport à quels critères pour une situation de vie donnée. Les conditions de vie des femmes seront d'abord approchées à partir des revenus moyens des ménages auxquels elles appartiennent. Dans un deuxième temps, seront présentés les pourcentages de femmes vivant dans un ménage dont le revenu se situe en-deçà du seuil de pauvreté établi par le Conseil Canadien de développement social (CCDS)¹⁴ ; quoique contestée, cette mesure demeure un indicateur pertinent du bien-être des individus, puisqu'elle tient compte des besoins essentiels des ménages estimés en fonction du nombre de personnes présentes (voir à cet effet Langlois, 1987).

Considérons seulement dans un premier temps la situation matrimoniale actuelle des femmes. On notera immédiatement qu'un clivage assez important sépare les femmes vivant en couple de celles vivant seules au chapitre du revenu du ménage, et cela peu importe la présence ou non d'enfants.

Les femmes vivant en couple sans enfant disposent d'un revenu moyen de 29 200 \$ comparative-ment à 14 300 \$ pour les femmes vivant seules. Cet écart est en grande partie attribuable au revenu additionnel du conjoint chez les couples ; en effet, si l'on compare les revenus personnels des femmes vivant en couple à ceux des femmes seules, on constate que l'écart est beaucoup moins large¹⁵. Le niveau de vie de ces deux types de ménages ne peut toutefois se comparer directement, puisque le nombre de personnes appartenant à chacun et, par conséquent, le revenu minimal nécessaire diffèrent. La comparaison des pourcentages de femmes vivant sous le seuil de pauvreté fait ressortir des différences qui sont aussi, sinon plus, importantes (voir le graphique). Pas loin de la moitié des femmes seules (46 %) se trouvent sous le seuil de pauvreté et près du tiers d'entre elles disposent d'un revenu inférieur à 75 % de ce seuil (30 % ; donnée non présentée). En comparaison, le pourcentage des femmes qui, vivant en couple, se retrouvent sous le seuil officiel de pauvreté est beaucoup moins élevé (25 %).

L'écart entre ces deux groupes de femmes (avec ou sans conjoint) se creuse d'une façon que l'on pourrait qualifier de dramatique lorsque des enfants sont présents dans le ménage. On trouve alors, d'un côté, la famille nucléaire traditionnelle qui présente non seulement le revenu moyen par ménage le plus élevé (36 600 \$) mais aussi la plus faible proportion (18 %) de ménages vivant sous le seuil de pauvreté, de l'autre, la famille monoparentale qui ressort comme étant de loin la plus désavantagée de tous les groupes : trois mères seules sur quatre vivent sous le seuil de pauvreté, et 40 % d'entre elles disposent en fait de revenus qui n'atteignent même pas la moitié de ce seuil, pourtant modeste (voir le graphique). Ces différences sont évidemment liées à la

Tableau 1
Portrait socio-démographique des répondantes, Québec, 1986

Type de ménage et d'union	Distribution		Âge moyen		Revenu moyen du ménage *	
	N	%			En \$	
Couple sans enfant	226	22	45		29 200	
• 1 ^{re} union	196	19	45		28 300	
• légale	162	16	48		28 000	
• libre	34	3	28		29 500	
• 2 ^e union	30	3	44		35 600	
Couple avec enfant(s)	394	38	38		36 600	
• 1 ^{re} union	371	36	38		36 700	
• légale	350	34	39		37 100	
• libre	21	2	27		31 100	
• 2 ^e union	23	2	38		34 700	
Personne seule	105	10	52		14 300	
• avec union antér.	70	7	58		12 300	
• légale	56	6	63		10 000	
• libre	14	1	35		19 800	
• sans union antér.	35	3	39		17 700	
Mère seule	83	8	46		15 400	
• union antér. légale	71	7	48		15 900	
• union antér. libre	12	1	31		12 500	
Enfant	113	11	23		35 900	
Colocataire	40	4	41		24 100	
Couple (f. élargie)	51	5	40		33 900	
Seule (f. élargie)	25	2	39		18 300	
Ensemble	1 037	100	40		29 800	

Source : Sondage omnibus, Centre de sondage de l'Université de Montréal, avril 1986.

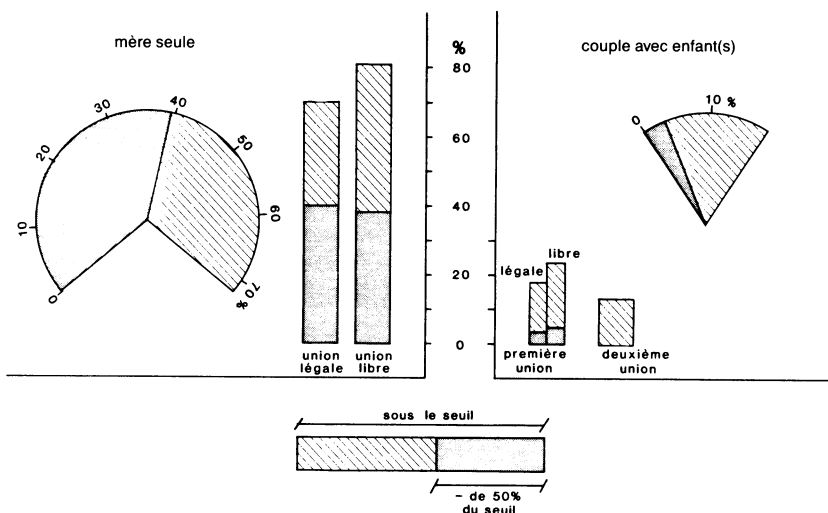
* Arrondi à la centaine de dollars près. Le calcul du revenu moyen est basé sur un nombre total de 819 cas ; il exclut ceux pour lesquels le revenu n'a pas été déclaré.

165

présence ou non d'un conjoint dans le ménage et donc à l'ajout d'un revenu additionnel non négligeable. Elles ne sauraient cependant s'y réduire. La charge ou non d'enfants, si elle ne distingue pas de façon marquée les femmes sans conjoint au chapitre du revenu moyen du ménage (14 300 \$ pour les femmes seules, contre 15 400 \$ pour les mères seules) a, par contre, des répercussions importantes sur le bien-être de leur ménage : les mères seules sont beaucoup plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté.

La présence d'enfants n'a pas, par ailleurs, d'effet comparable chez les femmes en union, du moins en ce qui a trait au pourcentage d'entre

Proportion de femmes vivant sous le seuil de pauvreté
selon la situation matrimoniale



elles vivant sous le seuil de pauvreté. Les femmes vivant en couple et ayant des enfants ne connaissent pas à cet égard une situation si différente de celles n'ayant pas d'enfant. L'autre facteur qui démarque ces deux groupes, à ce stade de l'analyse, est le type d'union dans lequel elles vivent. Le fait d'être en union libre pour les femmes ayant des enfants semble être associé à une situation financière plus pénalisante que celle vécue par les femmes en union légale : 23 % des premières se retrouvent sous le seuil de pauvreté contre 18 % des secondes. Pour les femmes vivant en couple sans enfant, le type d'union a l'effet contraire sur leur situation financière (17 % des femmes en union libre sont sous le seuil, contre 27 % des femmes mariées). Toutefois, être en union libre signifie aussi être plus jeune. En effet, ces

femmes ont un âge moyen de 27 ou 28 ans par rapport à 39 ou 48 ans pour celles vivant en union légale ; on peut donc penser que ces variations économiques par type d'union traduisent davantage un effet de génération qui masque des différences entre les femmes au chapitre des trajectoires scolaires et professionnelles. Nous y reviendrons plus loin.

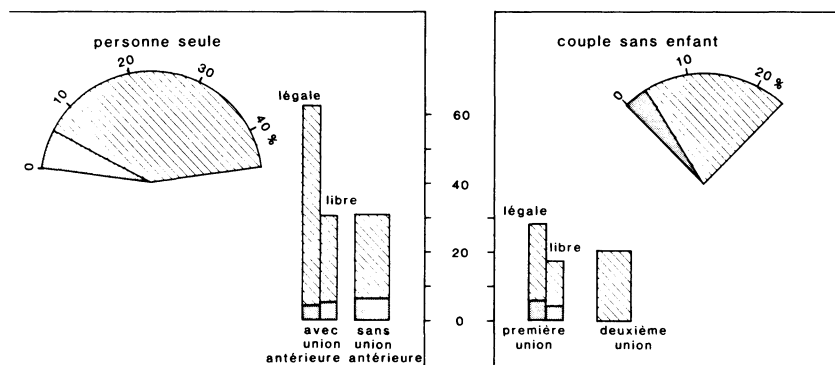
L'histoire matrimoniale antérieure des femmes est-elle un facteur susceptible d'influencer leur situation économique actuelle ? En d'autres termes, le fait d'avoir vécu une rupture, de s'être remariée, ou d'avoir toujours été seule, conditionne-t-il le présent ? Nos données nous permettent de reconstituer en partie l'histoire matrimoniale des répondantes et ainsi de regarder leurs situations économiques sous un éclairage nouveau.

Lorsqu'on distingue les mères seules selon le type d'union qu'elles ont connu antérieurement¹⁶, on remarque que celles qui n'ont jamais été mariées vivent dans des conditions nettement plus défavorables que celles ayant déjà été mariées. Le revenu moyen dont bénéficient les femmes ayant vécu en union libre est beaucoup moins élevé (12 500 \$ par rapport à 15 900 \$), et elles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté : 81 % d'entre elles se retrouvent dans de telles

conditions. Cette situation reflète en partie une structure par âge différente, les femmes ayant déjà vécu une union légale étant plus âgées et, dès lors, plus susceptibles de bénéficier de revenus additionnels (pension de retraite, revenu des enfants).

L'histoire matrimoniale passée a aussi des effets similaires, quoique moins marqués, chez les femmes vivant seules. En effet, plus de la moitié (54 %) de celles ayant déjà connu une union se retrouvent sous le seuil de pauvreté comparativement à 31 % de celles n'ayant jamais vécu en union. Là encore, cet écart tient en partie aux différences d'âge qui séparent ces deux groupes. L'analyse des données sur l'âge et le type d'union révèle cependant que les femmes seules ayant connu une union libre sont, au chapitre de l'âge et des revenus, beaucoup plus proches de celles n'ayant jamais vécu d'union qu'elles ne le sont de leurs consœurs ayant déjà été mariées. Ces dernières sont nettement plus vieilles (moyenne d'âge de 63 ans) et bénéficient de revenus (10 000 \$) qui représentent à peine un peu plus de la moitié de ceux des deux autres groupes. On notera, toutefois, que si les femmes seules qui ont déjà été mariées se retrouvent en très grand nombre (62 %) sous le seuil de pauvreté, la proportion d'entre elles se situant en-deçà de 50 % de ce seuil se compare avantageusement à celle des autres catégories. Cela s'explique « en grande partie grâce à l'amélioration du système de revenus de retraite » ; 1985 représente la première année où les personnes âgées seules ont bénéficié pleinement du Supplément de revenu garanti accordé par le gouvernement fédéral (CNBS, 1986a : 1).

Chez les femmes vivant en couple, le fait d'être en deuxième union améliore leurs conditions de vie, et ce peu importe qu'elles aient ou non des enfants. Par exemple, les femmes en deuxième union sans enfant



disposent d'un revenu moyen par ménage de 35 600 \$, contre 28 300 \$ pour celles en première union, et se retrouvent aussi dans une position plus avantageuse du côté des seuils de pauvreté. L'âge ne saurait, dans ce cas-ci, être invoqué pour rendre compte des différences observées selon le rang de l'union, l'âge moyen des femmes en première ou en deuxième union étant identique une fois prise en compte la présence d'enfants.

L'analyse des données socio-démographiques des répondantes de notre échantillon en fonction du type de ménage auquel elles appartiennent, permet donc de dégager quelques grandes lignes. Premièrement, l'existence d'un lien matrimonial partage de façon claire la population féminine et cela peu importe que ces femmes aient ou

non des enfants. Les femmes qui vivent en couple apparaissent de loin en meilleure position que celles qui sont sans conjoint. Chez les premières, la présence d'enfants, si elle affecte quelque peu leurs conditions de vie, n'est pas le seul élément déterminant ; le rang de l'union semble à cet égard aussi important.

La présence d'enfants a, par ailleurs, un effet désastreux sur la situation économique des femmes seules, c'est-à-dire sans conjoint. Les mères seules apparaissent nettement comme le groupe le plus défavorisé, elles se retrouvent dans une situation financière on ne peut plus précaire.

Histoires d'emplois

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes limités dans notre analyse des conditions de vie des femmes

à la seule prise en compte de leur situation matrimoniale. Or, l'histoire professionnelle des femmes, si elle est intimement liée à leurs trajectoires démographiques, détermine aussi largement le niveau de vie actuel de leur ménage. Ainsi, par exemple, le fait d'avoir ou non un emploi au moment de l'enquête pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages : le revenu annuel moyen par ménage des femmes qui ont un emploi (toutes situations matrimoniales confondues) s'élève à près de 37 000 \$ contre 22 400 \$ pour celles qui n'ont pas d'emploi au moment de l'enquête (données non présentées).

Nos données ne permettent pas de reconstruire pas à pas le cheminement professionnel des femmes, ni non plus de voir comment il s'entrecroise avec leur histoire matrimo-

Tableau 2
Distribution des ménages, revenu moyen et pourcentage de ménages sous le seuil de pauvreté selon l'histoire professionnelle des répondantes, Québec 1986

Type de ménage	En emploi			Sans emploi			Ensemble
	Sans arrêt	Arrêt court	Arrêt long	Arrêt court	Arrêt long	Jamais d'emploi	
<i>Répartition procentuelle</i> ¹							% N
— couple sans enfant	31	16	4	8	22	19	100 164
— couple avec enfant(s)	17	16	19	6	31	11	100 341
— personne seule	25	16	2	4	37	16	100 88
— mère seule	20	7	16	3	43	11	100 72
Ensemble ²	24	16	11	6	28	15	100 819
<i>Revenu moyen</i> ³							
— couple sans enfant	35 900	34 000	(26 500)	22 200	29 000	18 100	29 200
— couple avec enfant(s)	45 400	42 700	42 500	31 400	31 600	29 700	36 600
— personne seule	25 100	17 800	(18 100)	(11 400)	9 000	6 100	14 300
— mère seule	25 400	(17 000)	19 400	(10 300)	10 400	(10 500)	15 400
Ensemble ²	38 000	35 800	36 300	25 900	23 700	18 400	29 800
<i>% sous le seuil</i> ⁴							
— couple sans enfant	8	16	(—)	31	28	55	25
— couple avec enfant(s)	12	6	5	17	22	60	18
— personne seule	6	21	(—)	(—)	68	88	46
— mère seule	38	(—)	58	(—)	90	(—)	72
Ensemble ²	12	17	15	29	43	63	31

Source : Sondage omnibus, Centre de sondage de l'Université de Montréal, avril 1986.

¹ Les pourcentages s'additionnent horizontalement. Les nombres de cas (N) diffèrent de ceux présentés au tableau 1 puisqu'ils excluent les cas où le revenu est manquant.

² Y inclus les 4 dernières catégories du tableau 1.

³ Revenu moyen du ménage arrondi à la centaine de dollars près. Les chiffres entre parenthèses sont basés sur moins de 10 cas.

⁴ Lorsque basé sur moins de 10 cas, les pourcentages de ménages sous le seuil de pauvreté ne sont pas indiqués.

niale. Il nous est toutefois possible de différencier grossièrement certains types de carrières à partir des informations dont nous disposons sur les interruptions de travail des femmes (voir le tableau 2). Sont distinguées, d'une part, les femmes qui ont un emploi au moment de l'enquête et, parmi celles-ci, celles qui n'ont jamais connu d'interruption de travail (colonne 1), celles qui n'ont connu que des arrêts de courte durée (12 mois ou moins : colonne 2) ou encore, celles qui ont vécu au moins un arrêt de longue durée (plus d'un an : colonne 3) ; sont distinguées, d'autre part, les femmes qui sont sans emploi, et parmi ces dernières, celles dont l'arrêt le plus long n'a pas dépassé 12 mois (colonne 4), celles qui ont connu au moins un arrêt long (colonne 5) et, enfin, celles qui n'ont jamais eu d'emploi (colonne 6).

On notera d'abord que la distribution des femmes entre les diverses catégories de carrières varie considérablement en fonction des types de ménages. Ainsi, les femmes qui vivent seules ou en couple sans enfant sont relativement plus nombreuses que l'ensemble des femmes à se retrouver dans les catégories extrêmes de la typologie : 25 % des premières et 31 % des secondes ont un emploi et n'ont jamais connu d'interruption de travail, contre 17 % des femmes vivant en couple avec enfants et 20 % des mères seules (tableau 2). À l'autre bout de l'échelle, 16 % des person-

nes seules et 19 % des femmes en couple sans enfant n'ont jamais occupé d'emploi, contre 11 % dans les deux autres cas. Les mères seules se distinguent de leur côté par un fort pourcentage (43 %) d'entre elles qui sont sans emploi et qui ont déjà enregistré une interruption prolongée de travail et, inversement, par une faible proportion (7 %) d'entre elles qui occupent un emploi après un arrêt court. Enfin, les femmes vivant en couple avec enfants apparaissent relativement nombreuses à avoir connu un arrêt court ou long, et ce peu importe leur situation au moment de l'enquête.

Ces différences dans la répartition des femmes par type de carrière et type de ménage ne sont pas sans lien avec leur structure par âge et leur histoire matrimoniale antérieure. Ainsi, si les femmes seules et les femmes appartenant à un couple sans enfant sont proportionnellement plus nombreuses que leurs consoeurs à se retrouver dans les catégories extrêmes de la typologie des carrières, cela tient en partie au fait qu'elles comptent d'importants contingents de jeunes, qui n'ont pas encore eu de conjoint ou d'enfant, mais aussi de femmes âgées qui sont susceptibles d'avoir déjà vu partir leurs enfants ou leur conjoint. Par ailleurs, la proportion nettement plus élevée de femmes avec enfants à avoir connu des arrêts longs de travail, peu importe leur statut d'emploi actuel ou leur situation matrimoniale, semble étroitement liée à la présence d'enfants dans le ménage. En effet, l'analyse séparée des motifs invoqués par les femmes lors d'interruptions de travail montre qu'en cas d'arrêts longs dans plus de la moitié des cas ce sont des raisons d'ordre « familial » qui sont avancées, alors qu'inversement les arrêts courts sont le plus souvent imputables à des mises à pied (données non présentées).

Cette participation différentielle des femmes au marché de l'emploi se reflète dans les conditions de vie

de leurs ménages. Le tableau 2 révèle à cet égard que les revenus moyens des ménages sont toujours plus élevés lorsque les femmes sont présentes en emploi et, inversement, qu'ils sont plus faibles lorsqu'elles sont sans emploi. Dans le cas des couples avec enfants, par exemple, les femmes présentes sur le marché du travail disposent d'un revenu moyen par ménage de plus de 40 000 \$, comparativement à environ 30 000 \$ pour celles qui sont sans emploi.

La prise en compte, par la suite, de la longueur des interruptions de travail des femmes conduit à des résultats variables selon le type de ménage considéré. Ainsi, le fait d'avoir connu des arrêts de travail plus ou moins longs semble avoir relativement peu d'impact sur le revenu des ménages des femmes en emploi qui vivent en couple. La seule exception concerne les femmes appartenant à un couple sans enfant et ayant connu un arrêt de travail long ; le nombre de tels cas est cependant faible. Du côté des femmes qui sont sans conjoint, le fait d'avoir vécu un arrêt semble, par contre, jouer un rôle plus important sur le revenu des ménages des femmes présentes sur le marché du travail ; le revenu des personnes seules passe ainsi de 25 000 \$ pour les femmes qui ont toujours occupé un emploi à moins de 20 000 \$ pour celles qui ont déjà connu un arrêt.

Ces résultats sont évidemment liés à la nature de la participation différentielle des femmes au marché du travail (temps plein/temps partiel) ainsi qu'à la présence ou non d'un revenu additionnel dans le ménage. Par exemple, si les revenus des couples avec enfants varient peu en fonction des trajectoires d'emplois des femmes, cela tient peut-être, en premier lieu, au fait que ces femmes occupent toutes dans une proportion élevée (30 % comparativement à moins de 20 % dans les autres groupes — données non présentées) des emplois à temps partiel ;

elles risquent donc de se retrouver dans des types d'emplois où les années d'expérience pèsent peu au chapitre de la détermination des salaires. En deuxième lieu, certaines études (voir, entre autres, CCCSF, 1987) ont montré que lorsque les enfants arrivent et que les femmes se retirent de façon partielle ou temporaire du marché du travail, les hommes appartenant à ces ménages tendraient à augmenter leur nombre d'heures travaillées à l'extérieur et, par conséquent, leur niveau de revenu ; une partie de la perte de revenu encourue par les femmes serait ainsi compensée par leur conjoint.

Chez les femmes sans conjoint, ce dernier type d'argument ne peut bien sûr être invoqué. Par contre, si les revenus des ménages des mères seules en emploi apparaissent largement déterminés par leur type de carrière, cela est sans doute lié au fait que les femmes qui n'ont connu aucun arrêt de travail sont nettement plus scolarisées que celles ayant vécu des arrêts (données non présentées), et donc plus susceptibles d'occuper des emplois mieux rémunérés où les années d'expérience se monnaient directement. L'effet du type de carrière sur les revenus des ménages des mères seules masquerait ainsi des différences du côté des caractéristiques socio-économiques des femmes.

Passons maintenant au revenu des ménages des femmes qui sont sans emploi. On notera peu de différences entre les catégories de carrières chez les femmes appartenant à un couple avec enfants : le revenu moyen de ces ménages se situe autour de 30 000 \$. Par ailleurs, chez les couples sans enfant, le revenu des ménages fluctue de façon notable selon le type de carrière des femmes. Ainsi, les femmes sans emploi qui n'ont connu que des arrêts courts disposent d'un revenu moyen par ménage (22 000 \$) nettement inférieur à celui des femmes

qui ont connu au moins un arrêt long (29 000 \$) ; ces résultats sont évidemment liés à la structure d'âge de ces femmes, les premières étant nettement plus jeunes et risquant d'appartenir à un ménage où les revenus du conjoint sont plus faibles. Enfin, du côté des femmes sans conjoint, le revenu moyen des mères seules qui sont hors du marché de l'emploi varie peu en fonction de leur type de carrière, étant dans la majorité des cas déterminé par les seuils de revenu de l'aide sociale, tandis que celui des femmes seules diminue de façon progressive à mesure que la durée des arrêts augmente et qu'inversement l'expérience en emploi diminue.

L'analyse des proportions de ménages vivant sous le seuil de pauvreté selon le type de carrière des femmes montre que la présence continue en emploi de ces dernières n'est pas toujours une condition suffisante pour leur permettre de sortir de la pauvreté. Le fait d'être seule ou d'avoir des enfants semble peser lourdement sur les conditions de vie des ménages. Ainsi, si les personnes seules et les mères seules en emploi ininterrompu disposent de revenus moyens par ménage équivalents, à peine 6 % des premières vivent sous le seuil de pauvreté contre 38 % des secondes (voir le tableau 2).

Par ailleurs, l'existence de deux revenus dans le ménage semble être devenu, au milieu des années quatre-vingt, une condition essentielle au bien-être des ménages. D'une part, lorsqu'on compare, pour une catégorie de carrières donnée, les pourcentages de ménages vivant sous le seuil de pauvreté selon que les femmes ont ou non un conjoint, les femmes sans lien matrimonial se retrouvent dans l'ensemble désavantagées ; la seule exception à cette règle se retrouve chez les femmes seules en emploi de façon continue qui connaissent dans 6 % des cas des conditions de

vie difficiles contre 8 % des femmes en couple sans enfant. D'autre part, lorsqu'on compare les femmes vivant en couple selon qu'elles ont ou non un emploi, la proportion des ménages qui sont sous le seuil de pauvreté monte rapidement quand les femmes se retrouvent hors du marché du travail : par exemple, dans les couples sans enfant, le pourcentage de ménages sous le seuil de pauvreté passe de 16 % pour les femmes en emploi qui n'ont connu que des arrêts courts à 31 % — soit un cas sur trois — pour celles hors emploi qui ont connu le même type d'arrêt.

Quant au niveau de vie des ménages qui ne disposent d'aucun revenu d'emploi¹⁷, leur situation s'avère pour le moins catastrophique : chez les femmes seules sans emploi qui ont connu un arrêt long, sept sur dix vivent sous le seuil de pauvreté, et cette situation est le lot de neuf mères seules sur dix.

une
AFFAIRE
de
L'avenir
des
femmes

Conclusion

Dans l'ensemble, si la situation socio-économique des femmes apparaît nettement liée à leur histoire en emploi, elle demeure aussi résolument affectée par leur statut matrimonial et le type de ménage dans lequel elles vivent. Ainsi, il s'avère en général plus avantageux pour les femmes, à tout le moins du point de vue économique, de vivre en couple plutôt que seule. Et cela est encore plus marqué lorsque le ménage compte des enfants : en effet, les mères seules se retrouvent sous le seuil de pauvreté quatre fois

limité d'emplois plus ou moins stables et payants, l'avenir économique des femmes ne s'annonce pas très rose...

Chantal Beaudoin
Pierre J. Hamel
Céline Le Bourdais
INRS-Urbanisation, Montréal

170

plus souvent que les mères vivant avec un conjoint.

Par ailleurs, le salaire des femmes constitue une composante essentielle du revenu d'un nombre croissant de ménages : il n'est jamais superflu dans le cas des femmes vivant sans conjoint, cela va sans dire, mais, même dans les ménages composés d'un couple, l'emploi de la femme est une condition de plus en plus nécessaire pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté. Par exemple, pour l'ensemble des couples, avec ou sans enfant, la proportion des ménages sous le seuil de pauvreté passe de 9 % lorsque les femmes occupent un emploi, à 23 % lorsque les femmes connaissent une interruption de travail au moment de l'enquête, pour grimper à 58 % lorsque les femmes n'ont jamais eu d'emploi. Pour les personnes seules, occuper un emploi n'apparaît pas suffisant pour écarter tout risque de pauvreté, encore faut-il éviter les interruptions. Enfin, la situation des mères seules est vraiment impossible puisque même celles qui occupent et ont toujours occupé un emploi, et qui sont aussi les plus scolarisées, vivent sous le seuil de pauvreté dans une proportion de 38 %.

À l'heure où la famille et les unions présentent un caractère de plus en plus instable, et où les possibilités de carrière des femmes sont encore restreintes à un nombre

NOTES

¹ Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large mené conjointement par Paul Bernard et Jean Renaud de l'Université de Montréal (département de sociologie) et par Pierre J. Hamel et Céline Le Bourdais de l'INRS-Urbanisation ; elle a été rendue possible grâce à des subventions du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC).

² À noter toutefois qu'avec les changements apportés à la loi sur le divorce en 1986, les actions en divorce auraient augmenté momentanément.

³ Voir à cet égard Mathews (1984) ainsi que le débat récent entre démographes paru dans le quotidien *La Presse* entre le 20 juin et le 6 août 1987.

⁴ À noter que cette hypothèse implicite de progression économique linéaire, à travers le cycle de vie, postulée par maintes études basées sur des données transversales, ne semble pas résister à l'analyse de données longitudinales (voir, en particulier, Duncan, 1984 ; et pour une discussion de cette étude, Le Bourdais, 1987).

⁵ C'est-à-dire suivant les individus dans le temps plutôt que de les interviewer à rebours, de façon rétrospective.

⁶ Nous disons « en partie » résorbée à dessein. Les taux de chômage ou de pauvreté des années quatre-vingt ne sont en fait jamais retournés à leur niveau du milieu des années soixante-dix.

⁷ Pour une description de la méthode échantillonnale utilisée et des grands traits de l'échantillon, voir Hamel et al. 1987.

⁸ En fait, 2 013 ménages comptant chacun un répondant ; l'échantillon d'individus est ensuite obtenu en appliquant aux ménages une pondération afin d'éviter que les personnes appartenant à des ménages de grande taille soient sous-représentées et, inversement, que celles venant de petits ménages soient sur-représentées. La pon-

dération appliquée tenait aussi compte d'autres variables ; pour plus de détails voir Hamel et al. 1987.

⁹ C'est le cas entre autres de tous les ménages comprenant une personne extérieure au noyau parents-enfants, puisqu'on ne questionnait les répondants que sur leur conjoint et leurs enfants ; c'est aussi le cas des ménages où la personne sélectionnée comme répondante est un enfant adulte (âgé de plus de 18 ans) vivant avec ses parents, puisqu'on ne l'a pas interrogé sur ces derniers.

¹⁰ Les informations contenues à la page couverture ont servi au choix aléatoire d'un répondant lorsque le ménage comptait plus d'une personne éligible (âgée de 18 ans ou plus).

¹¹ Nous ne pouvons en fait en être certains, puisque aucune question ne portait sur les parents des répondants ; nous n'avons donc aucune donnée quant aux liens qui unissent ces jeunes répondantes aux personnes plus âgées du ménage.

¹² La génération était définie en termes d'écart d'âge.

¹³ En raison du petit nombre de cas, les répondantes avec enfants ne sont pas distinguées de celles qui sont sans enfant.

¹⁴ Le seuil du CCDS a été établi pour l'année 1984 ; le Conseil national du bien-être social (1986b) a ajusté cette mesure pour l'année 1986. Nos données portant sur l'année 1985, nous avons calculé la moyenne de ces deux seuils ; cette opération se justifie par le fait que l'inflation a peu varié entre ces deux années.

¹⁵ Les revenus des femmes vivant en couple s'établissent à 12 700 \$, ceux des femmes seules à 14 000 \$.

¹⁶ Les femmes classées dans cette catégorie excluent les mères célibataires, soit celles n'ayant jamais connu d'union ; elles se retrouvent dans le groupe des femmes « seules vivant dans une famille élargie ». Les questions portant sur les enfants n'ont pas été abordées pour ces femmes dans l'enquête.

¹⁷ Les mères seules peuvent dans certains cas compter sur le revenu d'emploi d'un enfant ; nos données ne nous permettent toutefois pas de le vérifier.

Bibliographie

- ARMSTRONG, P. et H. ARMSTRONG. 1984. *The Double Ghetto*. Toronto, McClelland and Stewart (édition révisée).
- BURCH, Thomas K. et Ashok K. MADAN. 1986. *Formation et rupture d'unions. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, catalogue 99-963.
- CCCSF (Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme). 1987. *Participation et intégration : les femmes, le travail et l'argent*. Ottawa, C.C.C.S.F.
- CNBS (Conseil national du bien-être social). 1985. *La pauvreté à la hausse*. Ottawa, C.N.B.S.
- CNBS (Conseil national du bien-être social). 1986a. *Progrès de la lutte contre la pauvreté*. Ottawa, C.N.B.S.
- CNBS (Conseil national du bien-être social). 1986b. *Les seuils de pauvreté de 1986*. Ottawa, C.N.B.S.
- DUCHESNE, Louis. 1987. *Les ménages et les familles au Québec*. Québec, Bureau de la statistique du Québec.
- DUMAS, Jean et Louise BOYER. 1984. « Mise au point sur l'accroissement récent de la fécondité des célibataires au Canada », *Cahiers québécois de démographie*, 13, 2 ; 311-322.
- DUNCAN, Greg J. 1984. *Years of Poverty, Years of Plenty*. Ann Arbor, University of Michigan, Institute for Social Research.
- GAUTHIER, Anne. 1985. « Les politiques sociales et le travail domestique », dans *Du travail et de l'amour*, Louise VANDELAC et al. (éds.). Montréal, Saint-Martin : 257-311.
- HAMEL, Pierre J., Céline LE BOURDAIS, Paul BERNARD, Jean RENAUD et Chantal BEAUDOIN. 1987. « La mobilité sociale comme processus d'allocation des rôles macro-sociaux : bilan des acquis et élaboration d'une perspective appliquée au Québec ». Montréal, INRS-Urbanisation et Université de Montréal (département de sociologie), *rapport final pour le CRSHC* (en préparation).
- LANGLOIS, Simon. 1987. « Les seuils de la pauvreté », dans *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Madeleine GAUTHIER (éd.). Québec, IQRC : 199-220.
- LE BOURDAIS, Céline. 1987. « On est pauvre ; on naît pauvre ou on le devient ? », Montréal, INRS-Urbanisation, document soumis au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale.
- LE BOURDAIS, Céline et Damaris ROSE. 1986. « Les familles monoparentales et la pauvreté », *Revue internationale d'action communautaire*, 16/56 : 181-189.
- MATHEWS, Georges. 1984. *Le choc démographique*. Montréal, Boréal Express.
- McKIE, D.C., B. PRENTICE et P. REED. 1983. *Divorce : la loi et la famille au Canada*. Ottawa, Statistique Canada, catalogue 89-502 F.
- ROBINSON, Patricia. 1987. *Interruption de travail chez les femmes. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada, catalogue 99-962.
- ROUSSEL, Louis. 1987. « Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés », *Population*, 42, 3 : 429-448.
- SAINT-JEAN, Lise. 1987. « La pauvreté des femmes : la monoparentalité féminine », dans *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Madeleine Gauthier (éd.). Québec, IQRC : 19-44.